



HABITER LA PENTE

CHARTRES (28)

L'opération s'inscrit sur un **terrain en forte pente**, que le projet utilise pour limiter les transformations du site et préserver son intégration paysagère. Cette configuration permet d'aménager un **stationnement semi-enterré** pour les logements collectifs.

Le **bâtiment collectif** structure le front bâti en limite du parc. Son orientation favorise l'ensoleillement et offre, depuis les niveaux supérieurs, des **vues sur la cathédrale de Chartres**.

Les **8 maisons mitoyennes**, implantées dans la partie haute de la parcelle, limitent les ombres portées et bénéficient d'un environnement calme, au contact de **l'espace arboré au sud-ouest de l'îlot**.



3 150 m²



4 500 000 €



2021-2025

Programme : **38 LOGEMENTS COLLECTIFS et 8 MAISONS**

Architecte : **L'atelier d'architecture OSTINATO**

Maître d'ouvrage : **NEXITY**

Rôle candidat : **MISSION PC**

Objectifs environnementaux : **RT2012**

